saintmarcellin

#17 – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2023

MAGAZINE

8 LE COMMERCE, UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ POUR LA VILLE

www.saint-marcellin.fr

RECETTE ANTIGASPI

Fabriquer son aquarelle

Faire bouillir chaque ingrédient pour obtenir une eau colorée (plus l'eau sera évaporée plus l'infusion sera concentrée).
- Une betterave pour faire du rouge
- Des pelures d'oignon pour faire du beige
- Du marc de café pour faire du marron
- Une carotte pour faire de l'orange
- Du curcuma pour faire du jaune
- Du persil pour faire du vert

Il suffit ensuite de récupérer l'eau colorée de ces aliments bouillis pour faire de l'aquarelle. Vous pouvez également utiliser du vinaigre blanc pour éclaircir les couleurs.

Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils antigaspi, vous pouvez les envoyer à : **communication@saint-marcellin.fr**

Recensement de la population

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). À Saint-Marcellin, la période de recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les projets peuvent être pensés et réalisés.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le dimanche 24 septembre, les grands électeurs étaient appelés à désigner les sénateurs du département de l'Isère. 5 sénateurs ont été élus : Michel Savin (LR), Frédérique Puissat (LR), Damien Michallet (LR), Guillaume Gontard (EELV), Didier Rambaud (Renaissance).

LUTTONS CONTRE L'AMBROISIE

Cette plante invasive représente une menace pour notre santé et notre environnement. La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante. Les particuliers peuvent aussi agir en arrachant l'ambroisie et en signalant la présence de la plante. Des outils sont publiés sur le site de l'observatoire de l'ambroisie sur internet ou via l'application smartphone : **www.signalement-ambroisie.fr**

INFOS PRATIQUES

MAIRIE
21 place d'Armes
Tél. : 04 76 38 41 61
communication@saint-marcellin.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 30 > 12 h/13 h 30 > 17 h

CCAS
Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél. : 04 76 38 81 21

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 > 12 h/13 h 30 > 17 h
Jeudi : 8 h 30 > 12 h

LA FABRIK des initiatives citoyennes (centre social)
Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
Tél. : 04 76 38 81 31

L'ATELIER DE LA FABRIK
11 rue Colombier

MAISON BEAUSOLEIL
33 avenue du Vercors

1/3 LIEU NUMÉRIQUE
52 boulevard du champ de Mars
Tél. : 04 76 36 09 17

LE DIAPASON
11 rue Jean Rony
Tél. : 04 76 64 57 56

FRANCE SERVICES
- Espace Riondel – 2 boulevard Riondel
  Tél. : 04 76 38 81 31
- 2 avenue du Collège
  Tél. : 04 76 88 76 67

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ
7 rue du Colombier
Tél. : 04 76 38 45 48

MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN
Avenue Jules David
Tél. : 04 76 36 38 38

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
1 boulevard du champ de Mars
Tél. : 04 76 38 02 91

CINÉMA LES MÉLIÈS
Boulevard Riondel
Tél. : 04 76 38 03 37

DÉCHÈTERIE
Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
Tél. : 04 76 38 66 03

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et jeudi : 9 h > 12 h/13 h 30 > 18 h
Samedi : 9 h > 18 h

saintmarcellin
#17 NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2023
Magazine de la ville de Saint-Marcellin

www.saint-marcellin.fr

Directeur de la publication : Raphaël Mocellin • **Rédactrice en chef :** Valérie Treilleford • **Conception :** New Deal • **Mise en page :** Ana Cerqueira-Monteiro • **Crédit photos :** Service communication, Stock Adobe, Droits réservés, SMVIc, Virginie Laurencin, Émily Roy, Marlène Delcambre, Daniel Peyreplane • **Impression :** Imprimerie Notre Dame – 80 rue Vaucanson – ZA Pré Millet – 38330 Montbonnot • ISSN 1282-8238 – Dépôt légal à parution – 5 100 exemplaires • **Diffuseur :** DIP.

ÉDITORIAL

RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin

« Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année. »

SAINT-MARCELLIN **CHANGE DE VISAGE**

En cette fin d'année, 3 projets phares de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) se concrétisent. La transformation du quartier de la gare permettra d'accueillir 37 logements de qualité et des commerces de proximité. Le champ de Mars – dont les travaux ont débuté en octobre – deviendra plus vert et plus convivial. Enfin, l'îlot Gambetta va lui aussi être réhabilité prochainement. Vous le voyez, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour changer le visage de Saint-Marcellin.

Autre décision importante, la ville, en faisant le choix d'utiliser son droit de préemption sur le stade Vallon, maîtrisera le devenir de cet espace incontournable à proximité immédiate du centre-ville.

En décembre, 3 animations sont prévues pour se retrouver et finir l'année ensemble dans un esprit chaleureux et solidaire. La ville est attentive aux aînés en leur offrant un repas, un colis de Noël ou un bon Cœur du commerce. La journée solidaire du 9 décembre sera l'occasion de témoigner de votre générosité aux plus démunis. Enfin, les 16 et 17 décembre, nous nous réjouissons de retrouver le marché de Noël qui promet d'être festif et féerique.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT

6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

GRAND FORMAT **8**
LE COMMERCE, UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ POUR LA VILLE

11 | UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

12 | TRAVAUX

13 | HISTOIRE

14 | ON A VOTÉ

15 | OPINIONS POLITIQUES

Capturer L'INSTANT

BONNE RENTRÉE !

Le 1er septembre, le maire Raphaël Mocellin accompagné d'Imen De Smedt (adjointe à la politique d'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique), de Yannick Berthier (inspecteur de l'éducation nationale), de 2 conseillères pédagogiques Laurie Fraile et Isabelle Inard-Charvin se sont rendus dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Saint-Marcellin. Le 5 septembre, Imen De Smedt, Jules Jany (conseiller délégué à la jeunesse) et Marie-Hélène Ballouhey (conseillère municipale) ont souhaité une bonne année scolaire aux élèves !

UNE ANNÉE POUR SE METTRE AU DIAPASON

Le 30 septembre, l'équipe du Diapason a proposé aux spectateurs des présentations de saison 2023-2024 personnalisées. Ensuite, le maire Raphaël Mocellin et Nicole Nava (adjointe à la politique culturelle, touristique et patrimoniale) ont officiellement lancé cette saison. Puis, Les productions du Bazar ont embarqué le public pour un concert dessiné avec *Le voyage de Rézé*.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Le 1er septembre, le maire et de nombreux élus ont accueilli une trentaine de nouveaux Saint-Marcellinois. Au programme, présentation de la ville et cadeaux de bienvenue : places au Diapason, au cinéma Les Méliès, bons pour des activités au 1/3 lieu numérique, bons d'achat offerts par Coeur du commerce, noix offertes par l'Office de tourisme Saint-Marcellin Vercors Isère et bien sûr, le verre de l'amitié.

SIGNATURE DU CONTRAT DE SÉCURITÉ

Dominique Faure (ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité) s'est rendue à la gendarmerie de Saint-Marcellin où elle a présenté le plan national de prévention et de lutte contre les violences aux élus. Ensuite la ministre, Raphaël Mocellin (maire de Saint-Marcellin), Frédéric de Azevedo (président de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté), Christophe Bouillon (président de l'agence nationale des territoires), Louis Laugier (préfet de l'Isère) et le colonel Frédéric Massip (commandant le groupement de gendarmerie de l'Isère) ont signé le contrat de sécurité dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain ».

SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nettoyage de la ville, Recyclab, ateliers, quiz, fresque du numérique, jeu, jardinage, animation vélo… du 16 septembre au 8 octobre, les services de la ville et leurs partenaires se sont mobilisés pour proposer de nombreuses activités à l'occasion des Semaines du développement durable.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue qui avait pour thème cette année : « Vieillir ensemble, une chance à cultiver », la ville et ses partenaires ont proposé de nombreuses animations en direction des seniors : 2 après-midis intergénérationnelles, ateliers, jeux, film…

OCTOBRE ROSE

La ville et ses partenaires ont organisé pendant tout le mois d'octobre une série d'animations pour sensibiliser les habitants au dépistage du cancer du sein : film, ateliers, expositions, stands de prévention, créations réalisées par les enfants du périscolaire et par les usagers de La Fabrik…

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

LES AGENTS MUNICIPAUX **MÉRITENT LE RESPECT !**

La ville lance une campagne pour rappeler que les agents municipaux agissent au quotidien au service des citoyens.

Qu'ils travaillent aux services techniques, dans les écoles, dans les gymnases, à la police municipale, dans les équipements culturels, pour le centre communal d'action sociale, dans les services ressources ou encore à l'accueil… les 180 agents de la ville sont au service des Saint-Marcellinoises et des Saint-Marcellinois.

Avec le respect, nous sommes tous gagnants !

Or, certains agents subissent des agressions verbales dans l'exercice de leur fonction. La ville a souhaité mettre en avant 3 métiers, en contact avec le public qui sont le plus exposés : une agente de la propreté urbaine, un animateur périscolaire et une assistante de direction. Avec cette campagne, Saint-Marcellin affirme qu'avec le respect, nous sommes tous gagnants !

SOLIDARITÉ

4E JOURNÉE **SOLIDAIRE**

Le 9 décembre, les associations solidaires (Les Restos du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique) et le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Saint-Marcellin se mobilisent avec les habitants pour que la fin d'année soit synonyme de solidarité.

Collecte de produits d'hygiène, d'entretien du logement et de denrées alimentaires

Une collecte de produits d'hygiène, de produits d'entretien du logement et de denrées alimentaires non-périssables sera organisée, ce qui permettra de réapprovisionner les stocks, afin de venir en aide aux plus démunis durant cette période hivernale.

Collecte le 9 décembre de 9 h à 16 h à la salle Polyvalente et dans les supermarchés Biocoop (Chatte), Leclerc (Chatte), Intermarché (Saint-Sauveur).

VIE DES QUARTIERS

BEAUSOLEIL **SE TRANSFORME**

Le visage du quartier va changer avec la démolition de 56 logements sur 96 appartenant au bailleur social Alpes Isère habitat. La phase préparatoire des travaux débutera à l'intérieur des bâtiments d'ici fin 2023. La démolition par grignotage se fera quant à elle en 2024. Les travaux devraient s'étaler sur 6 mois. La rénovation des 40 autres logements devrait démarrer au printemps 2024.

Projet « Bosso »

À l'initiative du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville, coordonné par La Fabrik, un projet artistique de recueil de la parole des habitants du quartier a été mené par le collectif Azimuts. Ce projet a reçu le soutien de l'État dans le cadre de la politique de la ville et de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté.

« **Bosso** » exposition d'illustrations et témoignages sonores sur Beausoleil reccueillis auprès des habitants du quartier
vendredi 1er décembre à 16 h 30 à la Maison Beausoleil

OPÉRATION **COUP DE POUCE**

Pour la deuxième année, dans le cadre de la politique de la ville, la ville de Saint-Marcellin s'engage en partenariat avec l'association Coup de pouce et avec le soutien de l'Éducation nationale, de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et l'État dans un ambitieux programme de réussite éducative à destination des classes de CP. Cela va concerner les enfants de l'école du Centre et de l'école de La Plaine qui vont bénéficier à compter du 6 novembre de ce dispositif innovant d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

NOËL **POUR LES AÎNÉS**

À l'occasion des fêtes de Noël, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Marcellin offre aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis, soit un chèque Cœur du commerce : 20 € (pour une personne seule), 30 € (pour un couple). Les aînés avaient jusqu'au 2 octobre pour choisir l'une des 3 propositions.
Le repas aura lieu le jeudi 7 décembre à 11 h au Forum. Le retrait des colis et des chèques aura lieu le lundi 4 décembre de 14 h à 17 h et le mardi 5 décembre de 9 h à 17 h à la salle polyvalente (3 avenue de la Santé). À noter que les aînés auront jusqu'au 20 décembre pour récupérer leur colis au CCAS. Ensuite, celui-ci sera donné aux associations solidaires.
Contact : 04 76 38 81 21

BUDGET PARTICIPATIF

LE STREET WORKOUT **EN SERVICE**

L'installation du street workout (entraînement de rue), projet lauréat du 1er budget participatif porté par Daoud Benkenane a été réalisée sur la zone enherbée entre le collège Le Savouret et le terrain synthétique de l'avenue de la Saulaie.
Tractions, dips, relevés de jambes, gainage…, vous pourrez ainsi pratiquer en libre accès ces exercices. « *L'installation du street workout est la meilleure communication pour le budget participatif. C'est une réalisation concrète qui va profiter à tous* » indique Monique Vincent (1ère adjointe en charge de la démocratie participative).
À noter : le dépôt des projets de la 2e édition du budget participatif est prolongé jusqu'au 30 novembre.

Info+ **www.saint-marcellin.fr**

LE COMMERCE, UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ POUR LA VILLE

La ville mène une politique volontariste en faveur du développement du commerce de proximité en mettant en place des outils pour faciliter l'installation de nouvelles enseignes.

Avec 290 enseignes réparties sur son territoire, Saint-Marcellin, ville centre de l'intercommunalité occupe une place importante avec de nombreuses sociétés de services et des commerces de proximité, relève Alain Renault (adjoint au développement économique en charge du commerce, de l'artisanat et de l'emploi). *Nous soutenons le commerce de proximité grâce à une politique active qui vise à renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville – un des axes de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) –, à préserver la diversité de l'offre, à suivre les mutations et l'installation de nouvelles activités.*

Des outils pour **favoriser les implantations**

Pour dynamiser le commerce à l'échelle du territoire, un poste de manager de centre-ville, mutualisé entre la ville et l'intercommunalité, a été créé.
Afin de réguler au mieux les implantations, la ville a instauré, en 2021, un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux. Sur le périmètre correspondant aux linéaires commerciaux de la commune, la ville peut prendre la décision de préempter un fonds de commerce afin de garantir le maintien d'une activité commerciale plutôt qu'un changement de destination en logement ou en service.
La ville a aussi acquis un local 1 place de l'Église, l'a rénové et le propose à la location à loyer modéré.

Une nouvelle enseigne avenue du Collège

La ville est également propriétaire d'une cellule commerciale avenue du Collège et a lancé un appel à candidatures pour attribuer ce local à loyer modéré. La ville a reçu 2 candidatures : un projet émanant du collectif « Le court bouillon » et un autre émanant du groupe Carrefour. Les projets ont été examinés par un jury composé d'élus, de techniciens et des membres de l'union commerciale « Cœur du commerce ». C'est le projet « Carrefour city » qui a été désigné lauréat de cet appel à candidatures. L'enseigne devrait ouvrir ses portes au 1er semestre 2024. *« Ce sera une locomotive pour les commerces du centre-ville »*, explique l'adjoint.

Renforcer les animations

La ville a mis en place pour la 2e année les Mercredis du kiosque (de mai à septembre) et nouveauté en 2023 les Dimanches animés à l'occasion des fêtes des mères et des pères.
Cet été, des centaines de structures colorées ont été suspendues au-dessus d'une partie de la Grande rue, créant une ambiance joyeuse et immersive. Des fanions ont été installés pendant l'été autour du kiosque, place d'Armes. Autant d'initiatives qui donnent envie de venir en centre-ville.

Une collaboration avec Cœur du commerce

Des rencontres régulières ont lieu avec « Cœur du commerce » notamment à l'occasion des travaux. En décembre 2022, le calendrier des diagnostics archéologiques place d'Armes a été adapté pour avoir le moins d'impacts possibles sur l'activité commerciale. Ce sera le cas avec les travaux du champ de Mars. La ville et l'union commerciale travaillent également ensemble pour limiter la vacance des locaux commerciaux.

PAROLE D'ÉLU

Alain RENAULT

adjoint au développement économique en charge du commerce, de l'artisanat et de l'emploi

« Cette politique commerciale volontariste, nous la menons sur tous les fronts : de la stratégie de préemption des emplacements commerciaux stratégiques, à la protection des linéaires commerciaux, en passant par la mise en location des cellules à loyers modérés, la négociation avec les propriétaires de locaux commerciaux ou encore l'animation du centre-ville avec les Mercredis du kiosque et les Dimanches animés. Le commerce participe à l'attractivité de notre ville, nous en sommes convaincus. C'est ainsi que nous travaillons avec tous les acteurs et en particulier avec Cœur du commerce. »

Des cafés commerçants

Autre outil pour améliorer le dialogue entre la ville et les commerçants, la mise en place des cafés commerçants depuis fin 2022. Alain Renault et Léo Triché, manager de centre-ville, proposent une fois par mois aux commerçants saint-marcellinois un temps d'échanges autour de l'actualité commerciale. *« Cela permet de partager des informations et améliore la fluidité des contacts »*, remarque Alain Renault.

Un schéma de développement et d'aménagement commercial

Un schéma de développement et d'aménagement commercial, mis en place par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, va prochainement voir le jour. Celui-ci va permettre d'avoir une vision globale de l'offre, des besoins sur l'agglomération centrale (Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Sauveur et Saint-Vérand), de constituer un outil d'aide à la décision pour les grands projets commerciaux, de renforcer la coopération entre les communes et de redynamiser le commerce de proximité.

Les habitudes de consommation changent

Le commerce fait face à des mutations profondes : développement du numérique, du e-commerce, crise énergétique, changements d'habitude des consommateurs. Pour l'alimentaire, l'essentiel du marché bénéficie au commerce local, tandis que pour le commerce non-alimentaire le e-commerce se développe sur fond de fortes contraintes sur le budget des ménages en raison de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat.

Désormais, les consommateurs se tournent vers une consommation plus responsable : seconde main, solderie, réduisent leurs achats et sont sensibles aux préoccupations environnementales. Le marché des produits locaux est au cœur de ces nouvelles attentes.

Face à ces défis, les commerces doivent se différencier, développer de nouvelles expériences d'achats et adapter leurs horaires aux habitudes des consommateurs.

Un petit tour **au marché**

Les marchés alimentaires ont lieu les mardis et vendredis matin place d'Armes, l'occasion de partir à la découverte des produits et spécialités locales. Le samedi matin, c'est le grand marché, place d'Armes, avenue du Collège et sur le champ de Mars où vêtements, disques ou objets artisanaux emplissent les étals.

Chiffres clés

290
locaux commerciaux
représentant 63 % de l'agglomération centrale (Saint-Marcellin, Chatte, Saint-Sauveur et Saint-Vérand)

3
marchés par semaine
(2 marchés alimentaires et 1 grand marché)

5
Mercredis du kiosque
en 2023

2
Dimanches animés
en 2023

1
marché de Noël

1
café commerçants
par mois

Une quinzaine
de commerces
accompagnés
(depuis 2022)

MARCHÉ DE NOËL

Les 16 et 17 décembre, le marché de Noël prendra ses quartiers dans le cœur de ville de Saint-Marcellin. Au programme des stands de productions locales, des créations artisanales, de l'artisanat d'art et de nombreuses animations : échassiers, lutins farceurs, manège à pédales, concert… et bien entendu, la présence du Père Noël.
Vous souhaitez participer au marché de Noël, vous pouvez candidater jusqu'au 15 novembre.

« Idées de cadeaux, créations artisanales, spectacles déambulatoires, le marché de Noël organisé cette année sur 2 jours promet de ravir petits et grands dans une ambiance joyeuse et lumineuse, sans oublier le traditionnel feu d'artifice qui viendra clore ces 2 journées de fête » se réjouit Véronique Todesco (adjointe à la vie associative et à l'animation).

Info+ www.saint-marcellin.fr

ASSOCIATIONS

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Saint-Marcellin a la chance d'avoir une vie associative, particulièrement dynamique et diversifiée. La ville soutient ce secteur grâce à l'attribution de subventions, le prêt de salles, de matériels et l'accompagnement des associations dans leurs démarches.

Que ce soit pour donner de son temps ou pour découvrir une nouvelle activité, le monde associatif saint-marcellinois est foisonnant avec un point commun qui relie toutes les associations : l'engagement et la passion des bénévoles.

Des associations **pour tous les goûts**

Associations sportives, culturelles, de loisirs, de bien-être, pour les retraités, autour de l'école, patriotiques, de défense de l'environnement, économiques, patrimoniales, en faveur de l'animation locale ou encore caritatives… les Saint-Marcellinois ont le choix pour trouver une activité parmi les 155 associations de la commune.

La ville **aux côtés des associations**

Véritable partenaire des associations, la ville leur apporte des aides directes et indirectes. Directes, sous la forme de diverses subventions financières pour un total en 2023 de 306 476 €, indirectes avec la mise à disposition gratuite des équipements, salles et la prise en charge des fluides. Les services de la ville sont également présents lors des grandes manifestations organisées par les associations.

Une maison des associations

Située au sein de l'ancienne Manufacture des tabacs, cette maison a été conçue comme un élément moteur du développement de projets associatifs et inter-associatifs. Ce bâtiment permet aux associations de disposer de locaux adaptés pour leur fonctionnement administratif.

Participation aux événements de la ville

Les associations participent aux évènements organisés par la ville : Fête du sport (avec la remise des trophées des sports et des bénévoles), Octobre rose, Semaine bleue, Journées européennes du patrimoine, Journée mémoire, Journée solidaire, marché de Noël… Ce partenariat entre la ville et les associations contribue au renforcement du lien social et à l'animation de la ville.

En projet : des rencontres plus régulières entre la ville et les associations, une sensibilisation à la sobriété énergétique et une charte de la vie associative.

LA VIE ASSOCIATIVE EN BREF

155
associations

306 476 €
de subventions aux associations
(subventions ville : 288 076 €, subventions Centre communal d'action sociale : 18 400 €)

1
Maison des associations

1
Forum des associations
en septembre

1
Fête du sport
en juin

SUCCÈS POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations a réuni 70 associations et de nombreux élus dimanche 3 septembre. Le public a pu apprécier la richesse du tissu associatif local. Au programme des animations sportives et culturelles et le prix du stand le mieux décoré attribué à l'association Smart (Saint-Marcellin Athlé Running Trail).

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la ville. Dépôt des dossiers le 31/12/23 pour l'exercice 2024.

UNE AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

La ville a mis en place un dispositif d'aide à la pratique sportive de 10 à 40 € destiné aux enfants de 3 à 11 ans scolarisés en école primaire et résidant à Saint-Marcellin.

Info+ www.saint-marcellin.fr

URBANISME

UN NOUVEAU VISAGE POUR SAINT-MARCELLIN

2023 est une année de concrétisation de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) avec le démarrage de 3 projets phares : l'îlot gare, le champ de Mars et l'îlot Gambetta. Visite guidée.

LE QUARTIER DE LA GARE **SE TRANSFORME**

Equipe retenue dans le cadre d'un appel à projet : Blain/Promalpa/Arche5

Le projet de renouvellement urbain sur « l'îlot gare » constitue une action phare de l'ORT portée par la commune, l'intercommunalité et l'État dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». La mutation de cet ensemble va, en effet, dynamiser le quartier et créer une continuité urbaine de la gare vers le centre historique. Saint-Marcellin s'est appuyée sur l'Établissement public foncier local (Epfl) du Dauphiné pour acquérir progressivement depuis 2015 les bâtiments de l'îlot gare situés entre l'avenue Félix Faure et le garage Team Mocellin. Les acquisitions se sont accélérées depuis 2020 et ont été achevées début 2023. Compte tenu de l'intérêt du projet, celui-ci a reçu une subvention de 500 000 € au titre des mesures de reconversion des friches promues par le Fonds vert 2023. Les travaux de désamiantage et de déconstruction commenceront début 2024 en vue d'une livraison de l'opération en 2026.

Les chiffres clés

37 logements (dont 35 % de logements sociaux)
370 m² d'espaces verts en pleine terre
450 m² de toitures végétalisées
710 m² d'activités et de commerces

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE PROJET DE LA GARE
Mardi 14 novembre à 18 h 30
Salle de conférence

CHAMP DE MARS : **PLUS VERT ET PLUS CONVIVIAL**

Agence APS

Débuté en octobre par la modernisation des réseaux, les travaux du champ de Mars vont complètement changer le visage de cet espace qui va devenir plus vert et plus convivial. Un parc urbain de 4 500 m² va être créé avec des transats, des fauteuils, des bancs, un espace de convivialité, des tables de pique-nique… La fontaine, élément central du champ de Mars, va être mise en valeur. Une cinquantaine d'arbres vont être plantés. Un mail piéton le long des commerces va également être réalisé renfonçant ainsi l'attractivité des commerces. La fin des travaux est prévue pour juin 2024. *« Ce projet rassembleur est le fruit d'une large concertation avec les habitants et les commerçants. Une fois les travaux achevés, le champ de Mars sera complètement transformé »*, relève Christian Dreyer (adjoint à la politique du développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques).

QUARTIER GAMBETTA : **RECONSTRUIRE** LA VILLE SUR LA VILLE

Autre secteur stratégique, le quartier Gambetta dont les premiers travaux devraient débuter en 2024. Cette rénovation va permettre de créer 11 logements. Un passage vers la place Jean Sorrel sera également réalisé. *« C'est un projet exemplaire de reconstruction de la ville sur la ville, un tremplin pour illustrer notre politique de réhabilitation »*, détaille l'adjoint à l'urbanisme.
Trois projets phares qui vont changer le visage de Saint-Marcellin.

PISTE CYCLABLE SAINT-MARCELLIN/SAINT-VÉRAND

La ville développe les modes doux sur le territoire. Les travaux pour la piste cyclable Saint-Marcellin-Saint-Vérand vont débuter courant novembre pour 5 à 6 mois de travaux. Cette piste cyclable longera la RD 518 et passera par le quartier de Daumont. Elle améliorera considérablement les déplacements à vélo vers le secteur de La Saulaie où se concentrent des établissements scolaires et sportifs.

HISTOIRE

HOMMAGE AU DOCTEUR CARRIER

À l'occasion du 80e anniversaire de son assassinat, un timbre à l'effigie du docteur Carrier – réalisé par le groupe Rempart – sera proposé sous forme de souscription le 25 novembre à 11 h, lors de la cérémonie en son honneur. Retour sur la vie de cet homme hors du commun.

Victor Carrier naît à la Frette le 2 janvier 1899. Mobilisé à 19 ans, il participe à la campagne d'Allemagne puis, en juillet 1922, il part pour le Maroc. Démobilisé, il reprend ses études en 1924 pour devenir médecin généraliste. Il s'installe avec sa femme à Saint-Marcellin en juin 1931.

Un timbre à l'effigie du docteur Carrier

En 1941, avec le docteur Valois, il entre en résistance. Sous sa responsabilité, s'organise un groupe de résistants à Saint-Marcellin chargés de ravitailler les premiers maquis. Il a aussi la charge de prévoir les terrains pour les futurs parachutages. Après l'arrestation du docteur Valois, le 28 novembre 1943, le 29 novembre, un groupe de la Gestapo demande à le voir. Le docteur Carrier prend son revolver et tire en premier. Manquant sa cible, il est abattu par une rafale de mitraillette.

Aujourd'hui, pour lui rendre hommage, le groupe Rempart lance une souscription pour l'émission d'un timbre à son effigie.

Vous souhaitez participer à la souscription, contactez le groupe Rempart :
grouperempart@yahoo.com
06 84 16 01 76

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Découverte du Diapason

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur le thème du patrimoine vivant et patrimoine du sport, la ville a proposé des animations : découverte des coulisses du Diapason, café curieux, échauffement du spectateur, ateliers de pratique avec les régisseurs, projection de *La Traviata*, l'opéra de Verdi mis en scène par Simon Stone et visite du Fablab au 1/3 lieu numérique.

ÉCONOMIE

COMMERCE

NOUVEAUX COMMERCES

NOÉMIE CRÉATIONS AND CO

Noémie Mussel a ouvert depuis mi-septembre une boutique Noémie créations and co qui propose des bougies artisanales, des cadeaux de naissance (cadre personnalisé, porte-tétine...), des décorations intérieures et événementielles.

Horaires d'ouverture : mercredi 9 h-18 h, jeudi 8 h 30-15 h, vendredi 8 h 30-15 h, samedi 8 h 30-18 h 30

48 Grande rue
06 02 52 27 87

DÉMÉNAGEMENTS

O_2

Depuis mai, O_2 a déménagé ses locaux rue de la Martinière et propose toujours les mêmes services : garde d'enfants, soutien scolaire, ménage, aide aux personnes âgées, accompagnement du handicap.

Horaires d'ouverture sans rendez-vous : mardi, jeudi : 9 h-12 h, sur rendez-vous lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

2 rue de la Martinière
04 76 36 95 18

DE PETITS PAS EN PETITES MAINS

Justine Boutry a déménagé sa boutique 10 place d'Armes. Elle propose un dépôt-vente de vêtements, chaussures, matériels de puériculture, de jouets en bois et de jeux pour enfants.

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h, samedi de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 18 h.

10 place d'Armes
07 60 41 07 39

ON A VOTÉ
AU CONSEIL MUNICIPAL

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document de planification de l'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il permet de prendre en compte des enjeux d'aménagement qui dépassent le périmètre communal et de renforcer la cohérence des politiques communautaires autour d'un projet de territoire partagé, tout en tenant compte des spécificités locales. Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est la « clé de voute » du PLUi. Le PADD donne un cap et un cadre qui sera décliné dans les pièces opposables aux tiers. Inopposable aux autorisations d'occupations des sols, les pièces du PLUi – qui ont une valeur juridique (règlement et orientations d'aménagement et de programmation) – doivent être bâties en cohérence avec lui. Son élaboration s'est appuyée sur les dispositions du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la grande région de Grenoble.
Le PADD comporte 4 grandes orientations :
1 – Construire un modèle de développement équilibré, sobre et solidaire
2 – Conforter la qualité du cadre de vie
3 – Fortifier l'attractivité économique, pour un modèle de développement équilibré
4 – Pour un modèle respectant les ressources
Le PADD constitue dès lors le cadre de référence et de cohérence pour le développement et les différentes politiques publiques d'aménagement du territoire des communes membres de la SMVIc, pour une période d'environ quinze ans.
Un débat sur les orientations générales du PADD s'est déroulé en conseil municipal.

FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX ET RÈGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES

Le conseil municipal a renouvelé le règlement de location des salles et leur tarification qui seront applicables au 1er janvier 2024. Une caution sera exigée pour l'ensemble des mises à dispositions de salles.

AIDES D'URGENCE AUX VICTIMES DES CRISES HUMANITAIRES AU MAROC ET EN LIBYE

Dans le cadre de la mobilisation internationale mise en place pour la population du Maroc et de Libye, la ville de Saint-Marcellin souhaite exprimer concrètement sa solidarité en apportant son aide financière par l'intermédiaire du Faceco (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales). Le montant des aides s'élève à 2 000 € par pays.

Info+ **Retrouvez les actes du conseil municipal sur www.saint-marcellin.fr**

opi

SAINT-MARCELLIN **AVENIR**

Chères Saint-Marcellinoises, chers Saint-Marcellinois

Notre démocratie repose sur le principe fondamental du respect mutuel et de la diversité des opinions. Au sein de notre conseil municipal, nous assistons à une hystérisation des débats, des violences verbales et des attaques personnelles envers les élus de la majorité de la part de certaines équipes d'opposition.

Il est essentiel de rappeler que, dans une société démocratique, la diversité des opinions est une richesse. Cependant, cette opposition doit s'exprimer de manière respectueuse et constructive, sans tomber dans la diffamation ou dans la calomnie.

Les droits des minorités sont respectés, cependant il n'est pas acceptable que certains s'octroient le droit de mélanger leur vision sans nuance ni respect, de confondre les questions orales avec un tribunal politique sans volonté d'écoute ni de considération, de stigmatiser une partie des élus par leur jeunesse sans prendre en compte leur investissement et leur énergie au service des habitants.

Comment peut-on accepter que certains élus des minorités refusent même une suspension de séance du conseil municipal pour permettre à une jeune élue de reprendre ses esprits après s'être effondrée face à la violence verbale d'une élue de Saint-Marcellin Demain ?

Nous rejetons fermement tout comportement violent afin de promouvoir un dialogue respectueux et constructif entre les différentes sensibilités politiques.

Notre commune mérite mieux que cela.

Les élus de la majorité

nions POLITIQUES

SAINT-MARCELLIN **POUR TOUS**

Chers concitoyens,

Le débat public se doit d'être fort et sans concessions. Et quand l'adversaire perd ses moyens pour des raisons visiblement extérieures au débat ce dernier doit être interrompu. C'est advenu lors du conseil municipal du 6 octobre et la suspension de séance était parfaitement justifiée. Néanmoins les questions prévues devront être débattues lors du prochain conseil.
Un Carrefour va être installé sous la salle du Conseil Municipal à la place de l'ancien Biocoop non loin du supermarché Colruyt et du magasin Vival. C'est incohérent avec la volonté affichée de revitalisation du Centre Bourg. Dans cet endroit qui est face à l'office de tourisme, une démarche volontariste aurait consisté à aménager une galerie de petites cellules commerciales accueillant des producteurs locaux de façon temporaire ou permanente avec une agence postale. Au lieu de cela on s'est contenté d'un banal immeuble de rapport. Mais l'état des finances de la ville est tel qu'un peu d'argent frais ne lui fera pas de mal…
Par ailleurs les fermetures continuent en particulier la poissonnerie, Grande Rue, le magasin de linge Tiriez, place d'Armes. La BPA banque des artisans et commerçants a déserté la Grande Rue pour s'installer avenue de Provence à la limite de Chatte, tout un symbole ! … Sur le Champs de Mars les deux bars entourant le Négociant ne rouvrent toujours pas…
Notre maire et son équipe ne semblent pas voir qu'ils découragent les entrepreneurs ou peut-être les méprisent ils tout simplement…

Jacques Lascoumes, Lucille Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

SAINT-MARCELLIN **DEMAIN**

Adieu Stade Vallon : La douloureuse vérité de Vallon

Lors du CM du 3 octobre, nous avons constaté une irrégularité dans une décision prise par le maire qui a permis de faire émerger une révélation inquiétante. Le maire a acquis en catimini le 29/04/23 le stade Vallon pour 580 000 euros d'après la presse.
Cette manoeuvre politique révèle une fois de plus le désir de maintenir l'opacité, négligeant les règles et les obligations du maire envers son CM. Impossible alors pour la majorité de justifier de l'urgence de cette acquisition quand on sait que la convention qui liait la ville aux propriétaires était tacitement renouvelable tous les 10 ans depuis 2012 et qu'elle était assujettie à un préavis d'un an.
Le maire a annoncé son intention d'utiliser le stade Vallon comme une RÉSERVE FONCIÈRE (4:25:50 vidéo CM) : *" …Me Thaon on parle du stade Vallon, si on a fait la préemption vous savez pourquoi c'est pour en faire une réserve foncière "*, et ce, alors même que la majorité aurait pu faire le choix d'en faire un espace protégé. La modification du PLU en 2019 a entrainé cette situation et a fait exploser le prix de ce terrain. Cette décision ravive la crainte de voir des immeubles émerger sur ce poumon vert accessible à tous.
Une annonce d'autant plus surprenante que certains élus, leur conjoint ou leurs proches, ont signé la pétition pour préserver le stade Vallon !
Affaire à suivre et comme a dit Albert Camus : *" Le mensonge n'est jamais innocent "*.

Plus d'infos sur notre page Facebook

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer, Isabelle Gauvin

SAINT-MARCELLIN **VERTE ET SOLIDAIRE**

Salle des fêtes, salle de conférence, anciennes halles : la ville de Saint-Marcellin a la chance de posséder des espaces communaux de qualité.

La façon dont ils sont gérés relève de choix politiques … qui en disent long sur la vision de l'équipe municipale.

Jusqu'à présent, les associations pouvaient utiliser gratuitement certains espaces pour organiser un vide-grenier, une animation festive, une soirée débat… Désormais, dès la deuxième demande, il faudra débourser entre 200 et 1100 euros pour utiliser le forum ou la salle de conférence. Plus d'une association hésitera maintenant à organiser des événements, qui participent pourtant à l'animation de notre ville.

Mais peut-être que l'équipe municipale compte sur le futur Carrefour city, pour mettre de la convivialité et créer du lien entre habitants ?

En choisissant de louer nos anciennes halles au groupe Carrefour, au détriment du projet du collectif " Le Bouillon ", la majorité municipale nous montre sa frilosité par rapport aux projets innovants. Il est loin le temps des discours de campagne, où l'on pouvait entendre : *" Nous engagerons un travail avec les acteurs du territoire pour privilégier la production locale et la consommation raisonnée, par l'accompagnement de projets tels qu'une coopérative et une épicerie solidaire "…*

Mais qu'on se rassure : si le projet du collectif " le Bouillon " a éveillé l'intérêt de l'intercommunalité, il ira sans doute s'installer ailleurs, mais pas à Saint-Marcellin.

Une belle occasion manquée !

Jonathan Soen

SAINT-MARCELLIN **ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE**

Monsieur le Maire, votre action pourrait être entachée de plusieurs manquements ! Au fil des conseils, nous relevons des erreurs dans les textes proposés et nous ne pouvons plus accepter votre rhétorique habituel : " un agent a fait une erreur ". C'est de votre responsabilité que les textes que vous signez soient irréprochables. Nous avons pu lire votre déclaration de rentrée à la presse : *" Nous n'avons pas envie d'endetter la ville sur 15 ans " !* Toutefois, vous annoncez des milliers d'euros de dépenses futures dans vos travaux pharaoniques sans nous assurer de leur financement. Que devons-nous comprendre ? De quelles dépenses serons-nous privés ? Première réponse : la commune va réduire les dépenses de transport scolaire à l'occasion des sorties récréatives, sportives et culturelles. Qui supportera le coût financier restant à payer ainsi que le coût social de ce recul ?
Vous nous annoncez l'ouverture du Carrefour-city au centre ville ! Comment se réjouir de cet avis d'une mort annoncée : celle des commerces alimentaires de proximité, magasins et marchés hebdomadaires ? Mais d'autres commerces seront touchés, puisque Carrefour-city est aussi un magasin de retrait d'une multitude d'autres services.
Vous pouvez compter sur moi pour combattre le pire des choix pour St-Marcellin. Les oppositions sont travailleuses et consciencieuses, elles le démontrent par leur vigilance. Les habitants et habitantes ne sont pas dupes de votre incapacité à améliorer leur vie.

Christophe Ghersinu

ON SORT !

NOVEMBRE

14/11
› 18 H 30
RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE PROJET DE LA GARE
SALLE DE CONFÉRENCE

17/11
› 20 H
RK
Cie 158
DIAPASON

30/11
› 20 H
THOMAS JOUE SES PERRUQUES
Thomas Poitevin et Hélène François
DIAPASON

DÉCEMBRE

1er/12
› 16 H 30
« BOSSO »
Exposition d'illustrations et témoignages sonores des habitants de Beausoleil
MAISON BEAUSOLEIL

DÉCEMBRE

6/12
› 18 H
PRÉSENTATION DU PROJET URBAIN DE LA PLAINE-BEAUSOLEIL
SALLE DE CONFÉRENCE

6/12
› 19 H
LE BIBLIOTHÉCAIRE
Le Gros orteil
DIAPASON

9/12
› 9 H À 16 H
4E JOURNÉE SOLIDAIRE
Collecte de produits d'hygiène, d'entretien du logement et de denrées alimentaires
SALLE POLYVALENTE, BIOCOOP, INTERMARCHÉ, LECLERC

16-17/12
MARCHÉ DE NOËL
Marché de producteurs, artisans et créateurs, feu d'artifice
CENTRE-VILLE

19/12
› 18 H À 21 H
KARAOKÉ
Sur inscription au 04 76 36 09 17
1/3 LIEU NUMÉRIQUE

20/12
› 16 H
DANS MA MAISON
Cie La Clinquaille
DIAPASON

CINÉMA
Retrouvez la programmation sur ***www.saint-marcellin.fr***
20 bd Riondel
04 76 38 03 37

LES MÉLIÈS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

1 bd du champ de Mars
04 76 38 02 91

LA FABRIK des initiatives citoyennes
1/3 LIEU NUMERIQUE SAINT-MARCELLIN

Retrouvez les programmes de La Fabrik et du 1/3 lieu numérique sur le site de la ville

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.SAINT-MARCELLIN.FR

Ville de Saint-Marcellin #ville2saintmarcellin